

Forces	Faiblesses
<ol style="list-style-type: none"> 1 Conformité à principes étatiques : « stop aux grands projets, priorité aux transports du quotidien » 2 Soutien des élus, du monde associatif, de la population (usagers, habitants) 3 Pas ou peu d'expropriation de terrains agricoles 4 Pas de destruction de foncier bâti 5 Croisement possible de tous types de véhicules 6 Amélioration de la fluidité de la RN 94 déviée 7 Adéquation avec les augmentations de circulation attendues (tourisme et marchandises, Lucéo, Asso Croquignards, aménagement du centre-village) ou programmées (cars) 8 Création d'une vraie sécurité dans la traversée du village : gendarmes couchés, vitesse limitée à 30 km/h dans toute la traversée, décisions facilitées car route communale, ... 9 Sécurité pour les piétons dans la traversée du village 10 Amélioration de la sécurité pour les usagers de la déviation 11 Suppression des nuisances sonores et visuelles, diminution des nuisances olfactives 12 Augmentation des possibilités de stationnement et maîtrise par la Municipalité 13 Possibilité de revitalisation du village (voir nombreux exemples des commerces à Châteauroux, St Crépin, Chorges,...) 14 Attrait retrouvé du foncier (prix de vente, capacités locatives) 15 Attrait augmenté du lac et de son environnement : obtention du Pavillon bleu car pollutions éloignées, sécurité renforcée (dont sorties des parkings), stationnement amélioré 16 Attrait augmenté du camping (bord du lac), du Chalet du Lac et du Micky bar (commerces saisonniers) 17 Offres et attraits touristiques supplémentaires (cyclisme, randonnées, équitation, ...) 18 Retours sur investissement : heures de travail (directes et indirectes), emplois créés, arrivées de nouveaux habitants, création de commerces, attraits nouveaux pour Lucéo, augmentation des prélèvements obligatoires (TVA, CFE, taxes d'habitation et foncières, ...), ... 19 Satisfactions commerciales : développement d'activités 20 Participation financière limitée ou nulle du département car financement Etat-Région 21 Bar et sa terrasse deviennent accessibles 	<ol style="list-style-type: none"> 1 Légère augmentation des coûts communaux pour renforcer la sécurité sur la route devenue communale (aides possibles) 2 Montant de l'investissement
Opportunités	Contraintes ou menaces
<ol style="list-style-type: none"> 1 Volonté politique du député Joël Giraud et du Maire Michel Frison 2 Très nombreuses adhésions d'élus 3 Présence d'une association uniquement dédiée à l'obtention d'une vraie déviation et forte de plus de 2300 membres. 4 Regroupement sur ZA Planet de toutes les activités sonores, olfactives et polluantes (en sécurisant les accès pour les poids lourds, le personnel et les clients) 5 Pétition signée par plus de 1100 personnes pour la déviation et contre l'élargissement de la RN 94 6 Appui possible du Ministère des Transports (Assises de la Mobilité) 7 Aucune interruption de la circulation pendant les travaux 	<ol style="list-style-type: none"> 1 Absence de réelle volonté politique du Conseil départemental 2 Loi sur l'eau (mais Romanche et Séchilienne montrent la possibilité de dérogations)